



Envoyé en préfecture le 23/07/2020

Reçu en préfecture le 23/07/2020

Affiché le

ID : 063-246300966-20200710-35\_2020-DE

## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

n°35 - 2020

L'an deux mil VINGT, le DIX du mois de JUILLET le Conseil Communautaire du Massif du Sancy dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Saint Victor la Rivière sous la Présidence de Monsieur Lionel GAY.

XXXXXXXXXX

### ÉTAIENT PRESENTS :

Besse	Mme TARTIERE Catherine, Mrs GAY Lionel, PERRON Jacques, MARLET Pierre
Chambon/Lac	Mr LABASSE Emmanuel
Chastreix	Mr BABUT Michel
Compains	Mr VALETTE Henri
Egliseneuve d'Entraigues	Mr CARDENOUX Didier
Espinchal	Mr CHANIER Jean-Luc
La Bourboule	Mmes EYRAGNE Violette, DEVELAY-MICHELIN Brigitte, Mrs CONSTANTIN François, BATTUT Romain, DANJOUX Hugues, EYRAGNE Jean-Marc
La Godivelle	Mme MANSANA Jocelyne
Le Mont-Dore	Mmes MABRU Michelle, SAVOLDELLI Florence, MONESTIER Séverine, Mrs DUBOURG Sébastien, DECARRE Patrice
Le Vernet Ste Marguerite	Mr DABERT Laurent
Montgreleix	Mr MAGE Jean
Murat le Quaire	Mr CASSIER Jean-François
Muroi	Mrs GOUTTEBEL Sébastien, DUMONTEL Roger
Picherande	Mr ECHAVIDRE Frédéric
Saint Diery	Mr CHASSARD Frédéric
St Genes Champespe	Mr PERRON Roland
Saint Nectaire	Mme LEFEUVRE Marion, Mr BELLONTE Alphonse
St Pierre Colamine	Mr CLECH Michel
St Victor la Rivière	Mr GORY François
Valbeleix	Mme LANCELLE Elsa

XXXXXXXXXX

**Secrétaire de séance :** Mme LANCELLE Elsa

**Nombre de Conseillers :** En exercice : 35 - Présents : 34 - Votants : 35 - pouvoirs : 1

**POUVOIRS :** Mme DECHAMBRE Brigitte à Mr PERRON Jacques

**Absents/Excusés :** /

**Délégués suppléants assistant au conseil :** Mmes PANCRACIO Amélie, LETELLIER Martine, Mrs VALLON Philippe, VERDIER Marcel, BOUYON Bernard, POUGHON Michel, CHAUVET Alain

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

XXXXXXXXXX

### **OBJET : Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes du Massif du Sancy au Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne**

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY ;

Monsieur le Président rappelle qu'il y a lieu de désigner deux électeurs au collège chargé d'élire les représentants des groupements de communes pouvant être membres consultatifs du Comité Syndical du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.

Monsieur Le Président propose de désigner Madame Jocelyne MANSANA en tant que titulaire et Madame Violette EYRAGNE en tant que suppléante.

Après en avoir délibéré le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- ❖ DESIGNER Madame **Jocelyne MANSANA** en tant que titulaire  
Madame **Violette EYRAGNE** en tant que suppléante pour représenter la  
Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY au Comité syndical du Parc  
Naturel Régional des Volcans d'Auvergne ;
- ❖ MANDATER son Président pour en informer le Syndicat mixte du Parc Naturel  
Régional des Volcans d'Auvergne.

Ainsi fait et délibéré,  
Les Jour, Mois, An que sus dit  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
Le Président,  
Lionel GAY

